

INVITATION PRESSE



Grenoble, le 7 janvier 2020

Signature de la convention « opération de revitalisation de territoire » du Grésivaudan

Jeudi 9 janvier 2020 à 16 heures 15

(Locaux de la Communauté de communes Le Grésivaudan, Crolles)

Monsieur Lionel BEFFRE, préfet de l'Isère, signera une convention pour une opération de revitalisation de territoire (ORT) dans le Grésivaudan, le jeudi 9 janvier 2019 à 16 heure 15, dans les locaux de la Communauté de communes Le Grésivaudan, à Crolles (390, rue Henri Fabre, 38920 Crolles).

Les autres signataires de cette convention sont la Communauté de communes Le Grésivaudan et les communes de Crolles, Villard-Bonnot, et Pontcharra.

Dans le cadre de cette convention, chacun des signataires souhaite à répondre aux enjeux de revitalisation et d'attractivité des centres-ville des communes, à travers cinq axes d'action :

- La réhabilitation et le développement de l'habitat
- Le développement économique et commercial
- L'amélioration des mobilités et connexions
- La mise en valeur des espaces publics et du patrimoine naturel et bâti
- Le développement des équipements et services publics

Le conventionnement avec l'État et l'Agence nationale de habitat (Anah) permet aux communes d'actionner de nouveaux outils, notamment juridiques, pour la réalisation de projets concrets.

Des avenants viendront enrichir la convention à mesure de l'avancée des projets.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 05

pref-communication@isere.gouv.fr



@Prefet38